



# Réunion du Bureau – 22 février 2021

Participants à distance : MP CANET – M PETITJEAN – T LEMONNIER – D CANET - S CLAUDON – G FORMET – L VALETTE – G GREGORI

Excusés : L DEMANGE – P MANGEOLLE

Président

Luc VALETTE ouvre la séance et fait le point de la situation actuelle  
Il présente le power point (annexe 1 en pièce jointe) et notamment

- Sanitaire
  - Certains clubs vosgiens ont repris une activité en plein air pour leurs licenciés
  - Port du masque sportif sur lequel on peut être assez dubitatif. Coût annoncé entre 20 et 40 euros. Les masques sont en cours de test
  
- Sportif
  - Enquête vers les clubs Championnat de France avec 338 retours sur 368 clubs. Les résultats sont consultables sur le site FFBB
    - Reprise sous forme de pratique non compétitive et non obligatoire
    - Harmonisation territoriale
    - Si arrêt, pas de descente
    - Distinction entre séniors et jeunes
  - Décisions du Bureau Fédéral
    - Il est urgent d'attendre
    - Dissocier jeunes et séniors
    - Pas de signaux négatifs du gouvernement
    - Créer une nouvelle offre sportive harmonisée FFBB-LR-CD
    - Soutien économique et sportifs aux clubs
    - Communication grand public
  - Position CD88 après débat entre les membres du Bureau
    - Envisager une formule de rencontres sur 2 ou 3 week-ends sur format plateaux
    - Favoriser le 3x3

- Economique
  - Peu de réponses au questionnaire du CNOSF sur la situation économique des clubs
  - Projet de défiscalisation de la licence en cours d'étude au Ministère
  - Dispositif Pass'Sport de 50 euros par licence en cours d'étude pour la saison prochaine. S'adresserait aux licenciés selon des critères de ressources
  - Soutien financier aux clubs
    - Extensions : retour d'environ 18000 euros vers les clubs vosgiens
      - FFBB conserve les droits du socle et de l'assurance et reverse les extensions
      - La Ligue Grand Est s'aligne sur cette décision
      - Après débat, le Bureau du CD88 adopte la même position. Le montant des remboursements s'élève aux alentours de 7000 euros
    - Engagements : retour d'environ 8500 euros vers les clubs vosgiens (montant LR non connu à ce jour)
      - FFBB restitue les frais d'engagements
      - La Ligue Grand Est s'aligne sur cette décision
      - Après débat, le Bureau du CD88 adopte la même position. Le montant des remboursements s'élève aux alentours de 7100 euros
    - Mutations : droits conservés par FFBB-LR-CD
    - Licences AST-ASP : reversements aux clubs
    - Cotisations régionales : reversement aux clubs
    - Fonds d'aide « retour au jeu » par le Comité des Vosges : sur 19000 euros budgétés, 9000 ont déjà été versés à 9 clubs vosgiens
- Social
  - Attention particulière à porter sur les bénévoles avec un risque de manque important à la reprise
  - Plan 1 jeune 1 solution
  - Etudier la possibilité d'un effort financier envers les dirigeants

#### Secrétaire Général

Du fait de l'interruption de toute activité sportive, peu de mails de clubs ou de la FFBB  
Les travaux de réflexion du Comité avancent bien.

#### Trésorier

La trésorerie est dans une situation satisfaisante

Les chiffres figurent dans le power point présenté par le Président avec une projection sur la fin de l'année et les décisions prises au cours de cette réunion

#### Pôle Compétitions

Dans l'attente d'informations meilleures, il n'est pas nécessaire de créer de nouveaux calendriers

## Communication

Afficher les photos de reprise en plein air par les clubs. Appel aux clubs pour l'envoi de photos  
Campagne du patrimoine suit son cours chaque week-end

## Pôle Développement

- Message aux clubs pour le prêt de matériel (panneaux, structure gonflable)
- Réunion prochaine du Pôle au Comité

Le Président  
Luc VALETTE



Le Secrétaire Général  
Gilles GREGORI



